

**Assemblée générale**

Distr. générale
18 octobre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session
Deuxième Commission

Point 54 i) de l'ordre du jour

**Développement durable : promotion des sources
d'énergie nouvelles et renouvelables**

**Lettre datée du 15 octobre 2007, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République arabe syrienne
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la « Déclaration de Damas » sur le rôle des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la future coopération entre l'Union européenne et les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (voir annexe), qui a été adoptée à l'issue de la quatrième Conférence Moyen-Orient-Afrique du Nord sur les énergies renouvelables (Damas, 21 au 24 juin 2007), qui avait pour thème : « La voie à suivre pour favoriser la mise en valeur des énergies renouvelables et le transfert de technologie dans le cadre de la coopération entre l'Union européenne et les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ». Cette Conférence était organisée par le Ministère syrien de l'électricité, représenté par le Centre national de recherche énergétique, en coopération avec le Ministère allemand de l'environnement, de la conservation de la nature et de la sûreté nucléaire, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), avec l'appui de l'Autorité égyptienne des énergies nouvelles et renouvelables, du Centre national jordanien de recherche énergétique et du Centre pour la coopération euro-arabe. Y ont pris part des ministres, chefs de délégation et représentants de 38 pays (les ministres étaient au nombre de 15), et 19 organisations nationales, internationales et régionales.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 54 i) de l'ordre du jour (Développement durable : promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables), qui a été renvoyé à la Deuxième Commission.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la République
arabe syrienne auprès de l'Organisation
des Nations Unies
(*Signé*) **Bashar Ja'afari**



**Annexe à la lettre datée du 15 octobre 2007 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Déclaration de Damas sur le rôle des énergies renouvelables
et de l'efficacité énergétique dans la future coopération
entre l'Union européenne et les pays du Moyen-Orient
et de l'Afrique du Nord**

**Conclusions et recommandations de la quatrième Conférence
Moyen-Orient-Afrique du Nord sur les énergies renouvelables**

Nous, ministres, chefs de délégation et représentants de 38 pays et de 19 organisations nationales et internationales, dont 15 ministres, parmi lesquels sept de pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, réunis pour la quatrième Conférence Moyen-Orient-Afrique du Nord sur les énergies renouvelables, tenue à Damas et à Palmyre (République arabe syrienne) du 21 au 24 juin 2007 sur le thème « La voie à suivre pour favoriser la mise en valeur des énergies renouvelables et le transfert de technologie dans le cadre de la coopération entre l'Union européenne et les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord » :

Rappelant la Déclaration d'Abou Dhabi sur l'environnement et l'énergie adoptée en 2003 ainsi que les textes issus des trois premières conférences Moyen-Orient-Afrique du Nord sur les énergies renouvelables (tenues respectivement à Sanaa en 2004, à Amman en 2005 et au Caire en 2006), du Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg en 2002, de la Conférence internationale sur les énergies renouvelables organisée à Bonn (Allemagne) en 2004, de la Conférence internationale sur l'énergie renouvelable tenue à Beijing en 2005, de la neuvième session extraordinaire du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) tenue à Doubaï en 2006, de la Déclaration de Berlin sur le rôle des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (2007) et de la quinzième session de la Commission du développement durable, tenue en 2007,

Conscients de la cadence rapide de l'augmentation de la demande d'énergie émanant des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, qui doivent satisfaire les besoins liés au développement durable, et de la hausse des prix de l'énergie,

Prenant note des progrès technologiques accomplis récemment s'agissant de plusieurs techniques d'exploitation des énergies renouvelables, de l'abondance des sources d'énergie renouvelables dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et de l'utilisation qui pourrait en être faite à une grande échelle,

Préoccupés par le réchauffement mondial, les changements climatiques et leurs effets nuisibles,

Conscients que les mesures visant à valoriser les énergies renouvelables et à accroître l'efficacité énergétique peuvent contribuer sensiblement à la protection du climat, à la sécurité énergétique, à la création d'emplois et à un développement économique viable à terme,

Sachant que la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a besoin du transfert de technologie et que la coopération entre l'Union européenne et les pays de cette région, par le biais d'instruments tels que la politique européenne de voisinage, présente des avantages pour toutes les parties,

Tenant compte du fait que les pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord se sont dits fermement résolus à prendre les mesures nécessaires et à établir des plans efficaces pour renforcer le recours aux énergies renouvelables sur leur territoire, compte tenu des ressources et des besoins de chacun, notamment grâce à la création de marchés régionaux,

Constatant que le Gouvernement allemand s'attache à appuyer la création en Égypte d'un centre régional de hautes études sur les énergies renouvelables, les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ainsi que les institutions nationales et les organisations régionales concernées sont invités à travailler en étroite collaboration avec le centre,

Dans le cadre des débats consacrés au rôle que les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique peuvent jouer dans la satisfaction des besoins des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en matière de développement durable, et dans la perspective de la future coopération entre l'Union européenne et ces pays, nous recommandons ce qui suit :

1. La Conférence souligne qu'il est nécessaire de diversifier les sources d'énergie et que les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique présentent une importance considérable dans la réalisation du développement durable;

2. La Conférence engage tous les pays participants à fixer des objectifs nationaux en matière d'exploitation des énergies renouvelables et de mesures favorisant l'utilisation rationnelle de l'énergie. Pour atteindre ces objectifs, il faudra adopter des moyens d'action et des incitations économiques appropriés;

3. La Conférence appuie le recours à toutes les formes d'énergie renouvelable, en particulier les sources d'énergie renouvelables importantes, comme l'héliothermique et l'éolien, dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord afin que ceux-ci parviennent à satisfaire leurs besoins d'énergie et à exporter vers les pays d'Europe. Dans cette optique, il faut consacrer des investissements beaucoup plus importants aux équipements d'interconnexion entre l'Europe et les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord;

4. La Conférence convient qu'une action mondiale concertée est nécessaire pour promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. La coopération régionale et mondiale pour l'exploitation optimale des programmes d'appui nationaux, de l'échange de pratiques de référence et du savoir-faire, et les progrès techniques accomplis grâce aux arrangements bilatéraux et régionaux, à la collaboration entre organisations gouvernementales et non gouvernementales et administrations locales ainsi qu'à des partenariats tels que le Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI^e siècle, le Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, le Programme méditerranéen pour les énergies renouvelables, la Coalition de Johannesburg en faveur de l'énergie renouvelable, le Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, la passerelle informationnelle sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et le Réseau mondial des énergies renouvelables, sont importants à cet égard;

5. La Conférence souligne que les pays développés et les institutions de financement régionales et internationales, comme la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement et les fonds arabes, doivent accroître l'assistance technique et financière qu'ils apportent aux pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord pour la mise en œuvre de programmes relatifs aux énergies renouvelables, y compris le transfert de technologie et leur adaptation aux besoins locaux, et renforcer les capacités en vue d'appuyer la fabrication locale des composants des systèmes de production d'énergies renouvelables;

6. La Conférence est consciente de la nécessité de consacrer d'importants moyens financiers, tant publics que privés, aux énergies renouvelables, notamment grâce à des modes de financement novateurs et à des instruments reposant sur les mécanismes du marché, comme le Mécanisme pour un développement propre et le Fonds pour l'environnement mondial, afin de couvrir le surcoût lié à la production des énergies renouvelables et des systèmes permettant une utilisation rationnelle de l'énergie. Les participants à la Conférence sont fermement résolus à établir des conditions propices aux investissements consacrés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, afin d'attirer des capitaux privés;

7. La Conférence engage tous les producteurs d'énergies renouvelables, en particulier les fabricants d'éoliennes, à augmenter la production industrielle afin de satisfaire la demande d'énergie et de faire baisser les prix;

8. La Conférence demande aux pays de la région, aux organisations régionales et internationales, au secteur privé et aux organisations non gouvernementales d'accorder plus d'importance à la mise au point et à l'application de programmes d'éducation et de sensibilisation du public consacrés aux technologies relatives aux énergies renouvelables et à l'utilisation rationnelle de l'énergie ainsi qu'à leur exploitation dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord;

9. Tout en tenant compte des besoins de différentes catégories de la société, en particulier les pauvres, la Conférence conseille aux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord de s'efforcer d'instaurer des systèmes de tarification de l'énergie qui favorisent la justice sociale, le développement économique et la protection du climat;

10. La Conférence exprime sa gratitude au Gouvernement de la République arabe syrienne et le remercie d'avoir organisé la quatrième Conférence Moyen-Orient-Afrique du Nord sur les énergies renouvelables, et elle salue en outre les plans établis en concertation par les gouvernements pour valoriser les énergies renouvelables avec l'aide des pays de l'Union européenne. En outre, la Conférence remercie le Premier ministre syrien, le Ministère syrien de l'électricité, représenté par le Centre national de recherche énergétique et les autres organisateurs, notamment le Ministère allemand de l'environnement, de la conservation de la nature et de la sûreté nucléaire, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et le Programme des Nations Unies pour l'environnement des efforts qu'ils ont déployés et de l'appui qu'ils ont offert à l'occasion de cette conférence, qui a été fructueuse et constructive;

11. La Conférence remercie vivement la délégation marocaine de sa proposition d'accueillir en 2008 la cinquième Conférence Moyen-Orient-Afrique du Nord sur les énergies renouvelables et la délégation de la Jamahiriya arabe libyenne, de sa proposition d'accueillir la sixième Conférence en 2009.

Damas, le 24 juin 2007.
